



## CONSEIL MUNICIPAL du 7 JANVIER 2025 PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-cinq et le sept janvier à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Saint-Hilaire-sous-Charlieu dûment convoqué le 30 décembre 2024 s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de Madame LEBLANC Florence, Maire.

**Présents :** Florence LEBLANC, Christophe COLLET, Didier LACHIZE, Lucie LEHNERT, Gilles DANIÈRE, David SANGLAR, Claire DEFAYE, Vincent FOREST, Kévin BRISEBRAS, Cédric MICHAUD, Catherine PREVITALI,

**Excusée ayant donné pouvoir :** Delphine LAMURE a donné pouvoir à Florence LEBLANC

**Secrétaire de séance :** Kevin BRISEBRAS

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10/12/2024 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### DÉLIBÉRATIONS

#### Travaux dans le commerce communal

Suite à plusieurs réunions de travaux, le conseil municipal a décidé de limiter les travaux dans le commerce en réalisant ceux uniquement nécessaires à sa réouverture dans les meilleurs délais, à cet effet différentes entreprises ont été consultées pour réaliser des travaux de :

- Déplacement de la cuve gaz dans la cour du commerce et modification du passage du réseau gaz d'alimentation de la cuisinière ;
- Vérification de l'installation électrique, remplacement des luminaires, des blocs de secours et ajout de prises complémentaires ;
- Remplacement des dalles de faux plafond de la zone cuisson et création d'un faux plafond dans le local légumerie
- Lessivage, préparation, pose d'une toile de verre standard et application deux couches de peinture satinée sur les murs de la salle de restaurant, de la cuisine et du local légumerie ;
- Sur les cadres des fenêtres et portes, lessivage, ponçage et application de deux couches de laque satinée ;
- Remplacement des portes détériorées et pose d'une vitre pour fermer le passe-plat
- Remplacement du plateau du bar et création d'étagères

Mme le Maire présente les différents devis des entreprises retenues pour un montant de travaux s'élevant à **20 973,74 € HT** répartis entre les entreprises de la façon suivante :

Plombier chauffage du Roannais pour un montant de	1 161,05 € HT
Vincent Corgé Electricité pour un montant de	4 190,00 € HT
EURL Darcy Nicolas pour un montant de	6 745,47 € HT
Gonnet menuisier agenceur	5 051,69 € HT
Plombier chauffage du Roannais pour un montant de	3 825,53 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux chiffrés ci-dessus, de retenir les entreprises désignées ci-dessus, demande à ce que les travaux soient faits rapidement.

## Travaux voirie Chemin des Mazoeries, de l'impasse de la Chaverie et l'ancien chemin de Charlieu

Madame le Maire indique au conseil municipal que des travaux de voirie sont nécessaires à l'intersection du chemin des Mazoeries, de l'impasse de la Chaverie et l'ancien chemin de Charlieu, pour guider et canaliser les eaux de ruissellement.

En l'état actuel, le fossé n'est pas assez profond pour aborder toutes les eaux de ruissellement qui finissent lors des fortes pluies dans la propriété de Mr et Mme Garnier.

Des entreprises de travaux publics ont été sollicitées, Mme le Maire présente les différentes propositions et les devis des travaux à réaliser. Elle propose de retenir l'entreprise TP Monnet, moins-disante, pour un montant de 4 830.89 € HT (prix forfaitaire).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise TP Monnet et dit qu'aucune plus-value ne sera acceptée pour la réalisation de travaux supplémentaires, considérant que l'entreprise s'est rendue sur place pour estimer les travaux à réaliser.

## Extinction éclairage public

Mme le Maire rappelle la délibération du 13 décembre 2022 stipulant que l'éclairage public sera totalement interrompu de 22h00 à 6h00 sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint Hilaire sous Charlieu ; sauf les nuits du vendredi au samedi et samedi à dimanche, l'éclairage public de la traversée du Bourg RD49 et de la rue de l'église sera interrompu de 2h00 à 6h00.

Considérant que pour les locations du samedi soir, il y a lieu de sécuriser le parcours entre la salle des fêtes et les différentes places de stationnement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délibération du 13 décembre 2022 comme suit :

- L'éclairage public sera totalement interrompu de 22h00 à 6h00 sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint Hilaire sous Charlieu ;
- du vendredi au samedi, l'éclairage public de la traversée du Bourg RD49 et de la rue de l'église sera interrompu de 2h00 à 6h00 ;
- Les nuits du samedi à dimanche, l'éclairage public de la traversée du Bourg RD49 et de la rue de l'église ne sera pas interrompu et restera allumé toute la nuit ;

## Validation du dossier de consultation des entreprises du projet Maison des Associations

Mme le Maire présente le dossier de consultation des entreprises du projet de construction de la maison des associations qui se décompose en treize lots.

Le montant estimatif du marché s'élève 367 147,17 € HT tous lots confondus, répartis comme suit :

lot 1 :	DESAMIANTAGE DEMOLITIONS	17 840,00 €
lot 2 :	VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	25 066,70 €
lot 3 :	GROS OEUVRE	110 493,92 €
lot 4 :	ENDUITS DE FACADES	15 491,12 €
lot 5 :	CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ETANCHEITE - ZINGUERIE	33 497,81 €
lot 6 :	METALLERIE SERRURERIE	22 304,50 €
lot 7 :	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	14 700,00 €
lot 8 :	MENUISERIES BOIS	7 022,00 €
lot 9 :	PLATRERIE PEINTURE	24 335,69 €
lot 10 :	CHAPES	4 095,58 €
lot 11 :	CARRELAGES FAIENCES	11 289,85 €
lot 12 :	ELECTRICITE	24 010,00 €
lot 13 :	CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE	57 000,00 €
	<b>TOTAL HT</b>	<b>367 147,17 €</b>
	<u>Lot 13 CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE / Variante technique N°1 :</u>	-57 000,00 €

Remplacement de la solution de base chauffage bi-split + ventilation double flux par une solution de chauffage/rafraichissement/ventilation avec une centrale de traitement d'air double flux thermodynamique	+ 76 000,00 €
<b>Lot 13 CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE / Variante technique N°2 :</b>	
Remplacement de la solution de base chauffage bi-split + ventilation double flux par une solution de chauffage bi-split + ventilation simple flux par extracteur	-57 000,00 € + 28 000,00 €

Des options seront demandées pour :

- Clôture
- Bordures
- Voirie en gore stabilisé, enrobés en option
- Portail fourniture et raccordement électrique
- Brise vue mur nord
- Alimentation portail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide la phase DCE et le règlement de consultation ; suivant l'estimation présentée par l'architecte pour un montant de travaux s'élevant à 367 147,17 € HT, cette validation est assortie de la prise en compte de modifications du dossier plans et pièces écrites sur la base du tableau d'estimations présentées ci-dessus avec des variantes pour le lot n°13, des prestations en option dans différents lots et de la validation de modification de l'entrée par l'architecte des bâtiments de France.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### Appel à projet

Information sur le dispositif Appel à projet porté par le service Economique de Charlieu-Belmont communauté :

Testé à trois reprises, le modèle de l'AAP commerce a pu faire ses preuves à Nandax, à Charlieu et plus difficilement à Jarnosse.

Le modèle est basé sur une large communication d'un formulaire de candidature, éventuellement précédé d'une enquête, l'organisation d'un jury d'audition des candidats et la remise de prix par la communauté de communes au lauréat désigné :

- aide immobilière (deux fois 500€),
- visibilité,
- accompagnement personnalisé.

La CCI et Initiative Loire sont également partenaires afin d'apporter leur expertise sur la viabilité des projets proposés par les candidats.

L'outil a pour objectif de rendre plus visible et plus attractive une reprise ou une ouverture d'un commerce. L'attrait de l'annonce doit permettre de recueillir plusieurs candidatures afin de donner à la commune et/ou au cédant un maximum de chances de choisir un repreneur de qualité.

### Station d'assainissement des Etangs

Présentation de l'implantation du projet station d'assainissement des étangs : station de type filtre planté de roseaux comprenant 2 bassins de filtration pour 120 EH

La séance est levée à 23h15

Prochaine réunion du conseil municipal : 11 février 2025

Le secrétaire de la séance  
Kevin BRISEBRAS

Le Maire  
Florence LEBLANC